

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC LE MARDI 6 DÉCEMBRE 2022, À 19 H 00, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FÛT TRANSMIS LE VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2022.

PRÉSENTS : Mesdames les conseillères T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, E. Stork, et B. Tremblay formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Tim Thomas.

ABSENTS : Mesdames les conseillères C. Homan et E. Tedford, ainsi que monsieur le conseiller B. Cowan.

Madame Karina Verdon, directrice générale, Me Caroline Thibault, greffière et directrice du service des affaires juridiques et greffe, ainsi que Madame Danielle Gutierrez, greffière adjointe et secrétaire du conseil, sont également présentes.

**2022-653** APPROBATION – ORDRE DU JOUR

---

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé en ce qui concerne la présente séance, avec la modification suivante :

- Le retrait de l'item 10.04.

**2022-654** APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2022

---

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement D'approuver la version française et la version anglaise du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2022.

**2022-655** DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE POINTE-CLAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2022

---

La version française et la version anglaise du procès-verbal de la réunion du comité consultatif de la Bibliothèque publique de Pointe-Claire du 22 septembre 2022 sont déposées et les membres du conseil en prennent acte.

**2022-656** DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE STEWART HALL DU 9 NOVEMBRE 2022

---

La version française et la version anglaise du procès-verbal de la réunion du comité consultatif de Stewart Hall du 9 novembre 2022 sont déposées et les membres du conseil en prennent acte.

**2022-657** DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE CIRCULATION DU 8 NOVEMBRE 2022

---

La version française et la version anglaise du procès-verbal de la réunion du comité de circulation du 8 novembre 2022 sont déposées et les membres du conseil en prennent acte.

**2022-658** PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Des questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes ci-après indiquées :

*Madame la conseillère Stainforth quitte son siège.*

- Tara Stainforth pour Maria Benavides ;

*Madame la conseillère Stainforth reprend son siège.*

- Susan Weaver ;
- Suzanne Wilson ;
- Steve Naday ;
- Ralph Stocek ;
- Gregory Frechette ;
- Brigitte Watson ;
- Nasr El Dabe.

**2022-659**

CONSULTATION PUBLIQUE – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE PC-2775 AFIN DE REMPLACER, DANS LA CLASSIFICATION DES USAGES INDUSTRIELS DE L'ANNEXE 4, LA DÉFINITION DE « CLASSE « B » - ÉTABLISSEMENT DE FABRICATION » PAR « ÉTABLISSEMENT DE TRANSFORMATION ET/OU DE FABRICATION »

Se tient une consultation publique concernant un projet de règlement modifiant le règlement de zonage PC-2775 afin de remplacer, dans la classification des usages industriels de l'annexe 4, la définition de « Classe « B » - Établissement de fabrication » par « Établissement de transformation et/ou de fabrication ».

Les personnes ci-après indiquées s'adressent aux membres du conseil:

- Troy Olynyk ;
- Alex Santos.

**2022-660**

CONSULTATION PUBLIQUE – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2791 SUR LES USAGES CONDITIONNELS AFIN DE PERMETTRE DES ACTIVITÉS ADDITIONNELLES À MÊME CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DE TRANSFORMATION ET/OU DE FABRICATION FAISANT PARTIE INTÉGRANTE DE LA CLASSIFICATION DES USAGES INDUSTRIELS

Se tient une consultation publique concernant un projet de règlement modifiant le règlement PC-2791 sur les usages conditionnels afin de permettre des activités additionnelles à même certains établissements de transformation et/ou de fabrication faisant partie intégrante de la classification des usages industriels.

Les personnes ci-après indiquées s'adressent aux membres du conseil:

- Troy Olynyk ;
- Alex Santos.

**2022-661**

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2565 SUR LA CIRCULATION CONCERNANT LES INFRACTIONS ET PEINES

Monsieur le conseiller Tremblay donne avis qu'un projet de règlement modifiant le règlement PC-2565 sur la circulation concernant les infractions et peines sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil;

Monsieur le conseiller Tremblay dépose un projet de règlement modifiant le règlement PC-2565 sur la circulation concernant les infractions et peines.

**2022-662**

RETRAIT - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2949 DÉCRÉTANT LES TARIFS EXIGIBLES POUR LE FINANCEMENT DE BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE DE POINTE-CLAIRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

Le sujet relatif à un avis de motion et un dépôt d'un projet de règlement modifiant le règlement PC-2949 décrétant les tarifs exigibles pour le financement de biens, services et activités offerts par la Ville de Pointe-Claire pour l'exercice financier 2023 est retiré de l'ordre du jour de la présente séance.

**2022-663** ADOPTION – SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2791 SUR LES USAGES CONDITIONNELS AFIN DE PERMETTRE DES ACTIVITÉS ADDITIONNELLES À MÊME CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DE TRANSFORMATION ET/OU DE FABRICATION FAISANT PARTIE INTÉGRANTE DE LA CLASSIFICATION DES USAGES INDUSTRIELS

Vote contre :  
Monsieur le conseiller Bissonnette

RÉSOLU :

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et majoritairement D'adopter un second projet de règlement modifiant le règlement PC-2791 sur les usages conditionnels afin de permettre des activités additionnelles à même certains établissements de transformation et/ou de fabrication faisant partie intégrante de la classification des usages industriels.

**2022-664** ADOPTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE PC-2775 AFIN DE REMPLACER, DANS LA CLASSIFICATION DES USAGES INDUSTRIELS DE L'ANNEXE 4, LA DÉFINITION DE « CLASSE « B » - ÉTABLISSEMENT DE FABRICATION » PAR « ÉTABLISSEMENT DE TRANSFORMATION ET/OU DE FABRICATION »

RÉSOLU :

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement D'adopter un règlement modifiant le règlement de zonage PC-2775 afin de remplacer, dans la classification des usages industriels de l'annexe 4, la définition de « Classe « B » - Établissement de fabrication » par « Établissement de transformation et/ou de fabrication ».

**2022-665** ADOPTION – RÈGLEMENT POURVOYANT À L'ADOPTION D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ POUR LES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU :

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement D'adopter un règlement pourvoyant à l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie révisé pour les employés de la Ville de Pointe-Claire.

**2022-666** ADOPTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2565 SUR LA CIRCULATION CONCERNANT LA LISTE DES PARCS DE STATIONNEMENT OUVERTS AU PUBLIC

RÉSOLU :

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement D'adopter un règlement modifiant le règlement PC-2565 sur la circulation concernant la liste des parcs de stationnement ouverts au public.

**2022-667** ADOPTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-1495 SUR LES NUISANCES

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,  
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement  
D'adopter un règlement modifiant le règlement PC-1495 sur les nuisances.

RÉSOLU :

**2022-668** DÉPÔT – CERTIFICATS CONCERNANT LES REGISTRES TENUS RELATIVEMENT AUX RÈGLEMENTS D'EMPRUNT PC-2951, PC-2952 ET PC-2953

Les certificats concernant les registres tenus relativement aux règlements d'emprunt PC-2951, PC-2952 et PC-295 sont déposés et les membres du conseil en prennent acte.

**2022-669** APPROBATION – PIIA

ATTENDU que le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, auquel sont assujetties les propriétés qui suivent, exige que préalablement à l'émission d'un certificat d'autorisation et/ou d'un permis de lotissement et/ou d'un permis de construction, les plans soient soumis pour approbation par le conseil ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale mentionnés ci-dessous, à sa réunion du 7 novembre 2022;

Monsieur le conseiller Tremblay  
vote contre les plans PIIA pour le  
44, avenue Drayton.

Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et majoritairement  
D'approuver les plans et les documents associés aux projets suivants :

RÉSOLU :

Adresse	Projet	Garantie financière	Condition
145, avenue Prince-Edward	Agrandissement majeur	5 000,00 \$	Oui (2)
106, avenue Parkdale	Agrandissement et rénovations extérieures	5 000,00 \$	Aucune
44, avenue Drayton	Ajout d'une véranda et rénovations extérieurs	4 000,00\$	Aucune

et ce conditionnellement, au respect de la réglementation municipale en vigueur et des conditions énumérées aux plans approuvés; ceux-ci étant conformes aux critères et aux objectifs visés par le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

D'indiquer que les requérants devront avoir complété les travaux relatifs aux plans approuvés, à l'intérieur d'un délai de douze (12) mois, suivant la date de délivrance du permis de construction ;

D'indiquer que les requérants devront produire, avant l'émission du permis, une garantie financière au montant indiqué aux plans approuvés, afin d'assurer la réalisation des travaux conformément aux plans approuvés et dans les délais prescrits ;

D'indiquer que les requérants devront aussi se conformer aux recommandations formulées par les différents services municipaux.

**2022-670** OCTROI – DÉROGATION MINEURE – 5, AVENUE CIRCLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,  
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement  
D'approuver une demande de dérogation mineure pour permettre au 5, avenue Circle une marge avant de 6,92m plutôt que le minimum requis de 10m.

RÉSOLU :

**2022-671** OCTROI – DÉROGATION MINEURE – 44, AVENUE D'OLD POST CRESCENT

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,  
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement  
D'approuver une demande de dérogation mineure pour permettre au 44, avenue  
d'Old Post Crescent un garage attaché avec :

- a) Une marge arrière de 3,55m plutôt que le minimum requis de 7,5m ;
- b) Une marge latérale de 2,1m plutôt que le minimum requis de 2,4m.

**2022-672** DÉPÔT – LISTE DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES POUR LA PÉRIODE DU 20 OCTOBRE 2022 AU 23 NOVEMBRE 2022 ET LE REGISTRE DES CHÈQUES POUR LA PÉRIODE DU 20 OCTOBRE 2022 AU 23 NOVEMBRE 2022

La liste des amendements budgétaires pour la période du 20 octobre 2022 au 23 novembre 2022 et le registre des chèques pour la période du 20 octobre 2022 au 23 novembre 2022 sont déposés et les membres du conseil en prennent acte.

**2022-673** DÉPÔT – REGISTRE FAISANT ÉTAT DE TOUT DON, MARQUE D'HOSPITALITÉ ET TOUT AUTRE AVANTAGE EXCÉDENT 200 \$ AYANT ÉTÉ REÇU PAR UN MEMBRE DU CONSEIL

Le registre faisant état de tout don, marque d'hospitalité et tout autre avantage excédent 200 \$ ayant été reçu par un membre du conseil est déposé et les membres du conseil en prennent acte.

**2022-674** DÉPÔT – DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT PÉCUNIAIRES DE TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL

La greffière fait état du dépôt des déclarations d'intérêt pécuniaires de tous les membres du conseil, suite à l'élection du 7 novembre 2021, et les membres du conseil en prennent acte.

**2022-675** APPROBATION – CALENDRIER FIXANT LES DATES ET LES HEURES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2023

ATTENDU QUE l'article 4 du Règlement PC-2712 sur la Régie interne des séances du conseil de la Ville de Pointe-Claire prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année.

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,  
Appuyé par monsieur le conseiller Tremblay, et unanimement  
D'approuver le calendrier ci-dessous des séances ordinaires du conseil pour l'année 2023, dont les séances débuteront à 19h00:

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE POUR L'ANNÉE 2023

17 janvier
7 février
14 mars
4 avril
2 mai
6 juin
4 juillet
8 août
5 septembre
3 octobre
7 novembre
5 décembre

**2022-676**

**SOUTIEN FINANCIER – CENTRAIDE**

**RÉSOLU :**

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,  
Appuyé par monsieur le conseiller Tremblay, et unanimement  
D'accorder un soutien financier à Centraide d'un montant équivalent à 75% de la contribution des employés, soit une somme de 13 030,20 \$;

D'accorder un montant additionnel de 400\$ pour l'achat de quatre (4) certificats cadeaux au montant de 100 \$ chacun, ainsi que quatre (4) certificats de passes mensuelles pour accès au Centre sportif Olive-Urquhart.

D'imputer ces dépenses aux postes budgétaires 02-1 93-00-989 et 02-1 11-00-698, tel qu'il appert du certificat du trésorier no 22-18071 émis le 18 novembre 2022.

**2022-677**

**AUTORISATION – SIGNATURE DES DEMANDES D'AUTORISATION ET TOUS DOCUMENTS REQUIS POUR LE MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFP), POUR L'ANNÉE 2023**

**RÉSOLU :**

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,  
Appuyé par monsieur le conseiller Tremblay, et unanimement  
D'autoriser Mr. Benoit Filion, Directeur par intérim – Ingénierie, ou en son absence, Madame Yi Yin, Contrôleuse de projets — Ingénierie, à signer les demandes d'autorisation et tous les documents requis pour le *Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)*, pour l'année 2023.

**2022-678**

**AUTORISATION – SIGNATURE DES DEMANDES D'AUTORISATION ET TOUS DOCUMENTS REQUIS POUR LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, POUR L'ANNÉE 2023**

**RÉSOLU :**

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,  
Appuyé par monsieur le conseiller Tremblay, et unanimement  
D'autoriser Mr. Benoit Filion, Directeur par intérim – Ingénierie, ou en son absence, Madame Yi Yin, Contrôleuse de projets — Ingénierie, à signer les demandes d'autorisation et tous les documents requis pour le *Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*, pour l'année 2023.

**2022-679**

**RENOUVELLEMENT – ADHÉSION À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)**

**RÉSOLU :**

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,  
Appuyé par monsieur le conseiller Tremblay, et unanimement  
DE renouveler l'adhésion de la Ville de Pointe-Claire à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour un coût de 39 126,69 \$, taxes incluses, représentant la cotisation annuelle de 22 042,56 \$ et la cotisation au Carrefour du capital humain de 17 084,14\$ ;

D'imputer ces dépenses au poste budgétaire 02-111-00-494, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 22-18186, émis le 11 novembre 2022.

**2022-680**

**AUTORISATION – 24<sup>E</sup> BAL ANNUEL DE LA SAINT-VALENTIN AU PROFIT DE LA RÉSIDENCE DE SOINS PALLIATIFS TERESA-DELLAR**

Vote contre :  
Madame la conseillère Stainforth

**RÉSOLU :**

Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,  
Appuyé par monsieur le conseiller Tremblay, et majoritairement  
D'autoriser le maire ainsi qu'un(e) invité(e) ou un membre du conseil, à représenter la Ville de Pointe-Claire au 24<sup>e</sup> bal annuel de la Saint-Valentin au profit de la résidence de soins palliatifs Teresa-Dellar qui aura lieu le 10 février 2023 au Château Vaudreuil;

D'autoriser l'achat de deux billets au coût de 750 \$ chacun, pour un montant total de 1 500 \$, taxes incluses, et de rembourser les frais encourus à cette activité conformément à la politique en vigueur;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-111-00-311, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 22-18276 émis le 24 novembre 2022.

**2022-681** NOMINATION ET RENOUVELLEMENT – MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,  
Appuyé par monsieur le conseiller Tremblay, et unanimement  
D'autoriser la nomination et le renouvellement des membres ci-après nommés au sein du Comité consultatif sur l'environnement et le développement durable:

- Geneviève Lussier, citoyenne ayant un droit de vote, pour la période du 1 novembre 2022 au 31 octobre 2025;
- Élise Isabel, citoyenne ayant un droit de vote, pour la période du 1 novembre 2022 au 31 octobre 2025;
- Rebecca Burns, citoyenne ayant un droit de vote, pour la période du 1 mai 2022 au 30 avril 2024;
- Gary Spiller, citoyen ayant un droit de vote, pour la période du 1 mai 2022 au 30 avril 2024;
- Patricia Bove, citoyenne ayant un droit de vote, pour la période du 1 mai 2022 au 30 avril 2024;
- Alyson Surveyer, citoyenne ayant un droit de vote, pour la période du 1 mai 2022 au 30 avril 2024;
- Sophie Paradis, employée sans droit de vote;
- Vincent Proulx, employé sans droit de vote.

**2022-682** APPROBATION ET AUTORISATION – MODIFICATIONS À L'ENTENTE RELATIVE À DES TRAVAUX MUNICIPAUX INTERVENUE AVEC 9363-9763 QUÉBEC INC. (KUBIK)

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,  
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement  
D'approuver des modifications à l'entente relative à des travaux municipaux intervenue avec 9363-9763 QUÉBEC INC. (KUBIK);

D'autoriser le maire ou, en son absence, le maire suppléant et la greffière ou, en son absence, la greffière adjointe à signer tout document requis relatif à ces modifications au nom de la Ville de Pointe-Claire.

**2022-683** CONFIRMATION — ADHÉSION DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE AU REGROUPEMENT « CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG) » — ACHAT DE PNEUS NEUFS, RECHAPÉS ET REMOULÉS

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,  
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement  
DE confirmer l'adhésion de la Ville de Pointe-Claire au regroupement d'achats du Centre d'Acquisitions Gouvernementales (CAG) pour l'achat des pneus neufs, rechapés et remoulés n°2023-8109-50 pour la période du 1 avril 2023 au 31 mars 2026 ;

QUE la Ville de Pointe-Claire confie au Centre d'Acquisitions Gouvernementales (CAG), le processus menant à l'adjudication des contrats pour l'achat des pneus neufs, rechapés et remoulés nécessaires à ses activités ;

QUE la Ville de Pointe-Claire s'engage à compléter, dans les délais fixés, le LAC (Logiciel d'Achats Communs du CAG) fiche d'engagement, transmise qui visent à connaître une estimation des quantités annuelles des divers types de pneus dont elle prévoit avoir besoin pour la période du 1 avril 2023 au 31 mars 2026 ;

QUE la Ville de Pointe-Claire s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé ;

QUE la Ville de Pointe-Claire reconnaît que, selon leur politique administrative, le Centre d'Acquisitions Gouvernementales (CAG) percevra un frais de gestion de la Ville qui sera inclus dans les prix de vente des pneus, le montant des frais sera à confirmer lors de l'octroi du contrat.

D'imputer les dépenses annuelles aux postes budgétaires suivants :

- 02-821-30-649
- 02-822-20-649

- 02-822-91-649
- 02-823-15-649
- 02-823-20-649
- 02-826-11-649
- 02-827-20-649

Et ce, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 22-18184 émis le 24 novembre 2022.

**2022-684** CONTRAT – ANNÉE D'OPTION – LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON, EN LOCATION, D'UN CHARIOT ÉLEVATEUR AU PROPANE CLÉ EN MAIN, POUR L'ANNÉE 2023

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement DE se prévaloir de l'option de renouvellement prévue au contrat intervenu avec ÉQUIPEMENTS EMU LTÉE, pour la fourniture et la livraison, en location, d'un chariot élévateur au propane clé en main, pour l'année 2023, pour un montant total de 13 054,72 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-320-00-513, tel qu'il appert du certificat du trésorier no 22- 18198 émis le 23 novembre 2022.

**2022-685** CONTRAT – ANNÉE D'OPTION – L'ACHAT DE SEPT (7) RADARS FIXES, POUR L'ANNÉE 2023

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement DE se prévaloir de l'option de renouvellement prévue au contrat intervenu avec STINSON ITS INC., pour l'achat de sept (7) radars fixes, pour l'année 2023, pour un montant total de 29 195,53 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-291-00-725, tel qu'il appert du certificat du trésorier no 22- 18227 émis le 21 novembre 2022.

**2022-686** CONTRAT – ANNÉE D'OPTION – TRAVAUX DE CONTRÔLE D'ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ET D'ENTRETIEN DES MILIEUX NATURELS DANS LE PARC TERRA-COTTA ET AUTRES SITES DE LA VILLE, POUR L'ANNÉE 2023

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Tremblay, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement DE se prévaloir de l'option de renouvellement prévue au contrat intervenu avec LES RÉNOVATIONS JOCELYN DÉCOSTE INC., pour des travaux de contrôle d'espèces végétales exotiques envahissantes et d'entretien des milieux naturels dans le parc Terra-Cotta et autres sites de la Ville, pour l'année 2023, pour un montant total de 154 940,31 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-75-572, tel qu'il appert du certificat du trésorier no 22- 18224 émis le 23 novembre 2022.

**2022-687** OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE DIVERS LOGICIELS, POUR L'ANNÉE 2023

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Tremblay, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'octroyer un contrat pour la fourniture des services d'entretien et d'assistance technique de divers logiciels, pour l'année 2023, à PG SOLUTIONS, pour un montant total de 170 716,03 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 02-701-28-551 et 02-138-00-551, tel qu'il appert au certificat du trésorier no 22- 18101 émis le 23 novembre 2022.



**2022-688** CONTRAT – ANNÉE D'OPTION – LA FOURNITURE DE PIÈCES, D'OUTILS ET D'ÉQUIPEMENTS EN MÉCANIQUE DU BÂTIMENT, POUR L'ANNÉE 2023

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Tremblay, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement DE se prévaloir de l'option de renouvellement prévue au contrat intervenu avec MOTION INDUSTRIES CANADA INC., pour la fourniture de pièces, d'outils et d'équipements en mécanique du bâtiment, pour l'année 2023, pour un montant total de 90 000 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-877-20-533, tel qu'il appert du certificat du trésorier no 22-18188 émis le 24 novembre 2022.

**2022-689** CONTRAT – ANNÉE D'OPTION – LA FOURNITURE DE SERVICES POUR L'ÉCOCENTRE MOBILE DE LA VILLE, POUR L'ANNÉE 2023

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Tremblay, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement DE se prévaloir de l'option de renouvellement prévue au contrat intervenu avec 100% ENVIRONNEMENTAL (4121104 CANADA INC.), pour la fourniture de services pour l'Écocentre mobile de la Ville, pour l'année 2023, pour un montant total de 172 634,96 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-420-00-479, tel qu'il appert du certificat du trésorier no 22-18230 émis le 24 novembre 2022.

**2022-690** CONTRAT – ANNÉE D'OPTION – LA FOURNITURE ET LA DISTRIBUTION DE BACS ROULANTS POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE, POUR L'ANNÉE 2023

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Tremblay, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement DE se prévaloir de l'option de renouvellement prévue au contrat intervenu avec GESTION USD INC., pour la fourniture et la distribution de bacs roulants pour les matières résiduelles sur le territoire de la Ville, pour l'année 2023, pour un montant total de 123 237,39 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-420-00-419, tel qu'il appert du certificat du trésorier no 22-18217 émis le 24 novembre 2022.

**2022-691** CONTRAT – ANNÉE D'OPTION – POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE SIGNAUX DE PASSAGE POUR PIÉTONS, TYPE FEUX RECTANGULAIRES À CLIGNOTEMENT RAPIDE (FRCR), POUR L'ANNÉE 2023

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement DE se prévaloir de l'option de renouvellement prévue au contrat intervenu avec TRAFFIC INNOVATION INC., pour la fourniture et l'installation de signaux de passage pour piétons, type feux rectangulaires à clignotement rapide (FRCR), pour l'année 2023, pour un montant total de 25 000 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-21-025, tel qu'il appert du certificat du trésorier no 22-18229 émis le 24 novembre 2022.

**2022-692** CONTRAT – ANNÉE D'OPTION – LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'UNE SOUFFLEUSE À NEIGE DÉTACHABLE NEUVE POUR CHARGEUR SUR ROUES, POUR L'ANNÉE 2023

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement DE se prévaloir de l'option de renouvellement prévue au contrat intervenu avec J.A. LARUE INC., pour la fourniture et la livraison d'une souffleuse à neige détachable neuve pour chargeur sur roues, pour l'année 2023, pour un montant total de 193 098,21 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-422-02-943, tel qu'il appert du certificat du trésorier no 22-18241 émis le 24 novembre 2022.

**2022-693** OCTROI D'UN CONTRAT – LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT SANITAIRE ACCESSIBLE AU PARC TONY-PROUDFOOT

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'octroyer un contrat pour la construction d'un bâtiment sanitaire accessible au parc Tony-Proudfoot, à TROICÉ CONSTRUCTION INC., qui a fourni la seule soumission conforme, pour un montant total de 354 372,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres GP2213-22011.

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 03-920-22-010, 22-422-52-937, 22-419-02-898 et 02-315-00-722, tel qu'il appert au certificat du trésorier no 22-17440 émis le 15 novembre 2022.

**2022-694** OCTROI D'UN CONTRAT – ENTRETIEN ET TONTE DE GAZON DES ESPACES VERTS ET DES TERRAINS SPORTIFS, POUR LES ANNÉES 2023 ET 2024

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'octroyer un contrat pour l'entretien et tonte de gazon des espaces verts et des terrains sportifs, pour les années 2023 et 2024, à 9042-0845 QUÉBEC INC. (MARIO C. ET FILS), qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 1 810 892,53 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres TP220043. La Ville se réservant l'option de renouveler pour les années 2025 et 2026;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-320-01-486, tel qu'il appert au certificat du trésorier no 22-18209 émis le 23 novembre 2022.

**2022-695** OCTROI D'UN CONTRAT – REMPLACEMENT DE L'UNITÉ CVAC AU SOUS-SOL DU CENTRE NOËL LEGAULT

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'octroyer un contrat pour le remplacement de l'unité CVAC au sous-sol du Centre Noël Legault, à HVAC INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 73 457,53 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres BP2220-22047 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-421-42-930, tel qu'il appert au certificat du trésorier no 22-18246 émis le 24 novembre 2022.

**2022-696** OCTROI D'UN CONTRAT – TRAVAUX DE DAMAGE ET D'ENTRETIEN DE SENTIERS HIVERNAUX

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'octroyer un contrat pour des travaux de damage et d'entretien de sentiers hivernaux, à SNOTECH INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 75 094,77 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres TP220051.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-71-559, tel qu'il appert au certificat du trésorier no 22-18215 émis le 23 novembre 2022.

**2022-697** OCTROI D'UN CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS POUR UNE ÉTUDE DE CIRCULATION DANS LE SECTEUR DU VILLAGE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'octroyer un contrat pour des services professionnels pour une étude de circulation dans le secteur du village de Pointe-Claire, à CONSULTANTS AECOM INC., qui a obtenu le plus haut pointage, pour un montant total de 58 251,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres GP2240-22035.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-421-02-927, tel qu'il appert au certificat du trésorier no 22-18256 émis le 23 novembre 2022.

**2022-698** OCTROI D'UN CONTRAT – TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA CANTINE À L'ARÉNA BOB-BIRNIE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement  
D'octroyer un contrat pour des travaux de rénovation de la cantine à l'aréna Bob-Birnie, à MÉTIER-PLUS CONSTRUCTION INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 66 049,69 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres BP2224-18164.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-421-32-930, tel qu'il appert au certificat du trésorier no 22-18274 émis le 24 novembre 2022.

**2022-699** OCTROI D'UN CONTRAT – RÉDUIRE NOTRE DÉPENDANCE AUX AGENCES DE RECRUTEMENT ET AUGMENTER NOTRE RAYONNEMENT DE LA MARQUE EMPLOYEUR

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement  
D'octroyer un contrat afin de réduire notre dépendance aux agences de recrutement et augmenter notre rayonnement de la marque employeur, pour trois ans, à LINKEDIN, qui est le fournisseur unique, pour un montant total de 132 254,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres DP220007-AI.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-161-00-419, tel qu'il appert au certificat du trésorier no 22-18203 émis le 24 novembre 2022.

**2022-700** APPROBATION – ENTENTE ET CONTRAT – LA FOURNITURE SUR DEMANDE ET LA LIVRAISON DE SEL TRAITÉ DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES

ATTENDU QUE la Ville de Pointe-Claire a mandaté la Ville de Montréal pour procéder à une demande d'appel d'offres commun pour la fourniture et la livraison de chlorure de sodium (sel traité de déglacage des chaussées) pour la saison hivernale 2022-2023 (résolution 2020-233);

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement  
DE conclure une entente pour la saison hivernale 2022-2023, pour la fourniture sur demande et la livraison du sel traité de déglacage des chaussées ;

D'octroyer un contrat à la firme CARGILL SEL, SÉCURITÉ ROUTIÈRE UNE DIVISION DE CARGILL LTÉE, le plus bas soumissionnaire conforme pour la fourniture d'environ 8 000 tonnes de sel traité de déglacage des chaussées, au prix unitaire de 98,84 \$ par tonne métrique, pour un montant total de 909 130,32 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres 22-19388 conclut à travers l'entente cadre 1370108 Montréal Pointe-Claire ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-330-00-626.

QUE les dépenses pour l'année 2023 sont conditionnelles à l'approbation du budget.

**2022-701** APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – LA RÉHABILITATION STRUCTURALE DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE SUR L'AVENUE DONEGANI ENTRE L'AVENUE CHESTER ET LE BOULEVARD DES SOURCES (PHASE 2)

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement  
D'approuver une modification au contrat intervenu avec FORACTION INC., pour la réhabilitation structurale de la conduite d'eau potable sur l'avenue Donegani entre l'avenue Chester et le boulevard des Sources (Phase 2), pour un montant total de 3 579,95 \$, taxes incluses;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 507 575,95 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-415-32-821, tel qu'il appert au certificat du trésorier no 22-18247 émis le 23 novembre 2022.

- 2022-702**                                    APPROBATION – MODIFICATIONS AU CONTRAT – CONSTRUCTION DE RACCORDEMENTS DE SERVICES POUR LES BÂTIMENTS SANITAIRES DES PARCS AUGUSTA ET TONY-PROUDFOOT
- RÉSOLU :                                    Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,  
Appuyé par monsieur le conseiller Tremblay, et unanimement  
D'approuver des modifications au contrat intervenu avec CONSTRUCTION CAMARA, pour la construction de raccordements de services pour les bâtiments sanitaires des parcs Augusta et Tony-Proudfoot, pour un montant total de 1 441,46 \$, taxes incluses ;
- D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 149 650,47 \$, taxes incluses ;
- D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-415-32-821, tel qu'il appert au certificat du trésorier no 22-18252 émis le 23 novembre 2022.
- 2022-703**                                    APPROBATION – MODIFICATIONS AU CONTRAT – CONSTRUCTION DE DALLES ET SENTIERS POUR TABLES DE PING-PONG AUX PARCS NORTHVIEW ET SEIGNIORY
- RÉSOLU :                                    Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,  
Appuyé par monsieur le conseiller Tremblay, et unanimement  
D'approuver des modifications au contrat intervenu avec INSTALLATION JEUX-TEC INC., pour la construction de dalles et sentiers pour tables de ping-pong aux parcs Northview et Seignior, pour un montant total de 316,18 \$, taxes incluses ;
- D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 49 653,33 \$, taxes incluses ;
- D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-50-725, tel qu'il appert au certificat du trésorier no 22-18250 émis le 23 novembre 2022.
- 2022-704**                                    APPROBATION – MODIFICATIONS AU CONTRAT – AIRE DE JEUX ACCESSIBLES AU PARC VALOIS
- RÉSOLU :                                    Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,  
Appuyé par monsieur le conseiller Tremblay, et unanimement  
D'approuver des modifications au contrat intervenu avec LES ENTREPRISES P.N.P. INC., pour une aire de jeux accessibles au Parc Valois, pour un montant total de 12 735,72 \$, taxes incluses ;
- D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 93 643,52 \$, taxes incluses ;
- D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-12-898, tel qu'il appert au certificat du trésorier no 22-18145 émis le 4 novembre 2022.
- 2022-705**                                    APPROBATION – MODIFICATIONS AU CONTRAT – RÉFECTION DU PAVAGE ET DES BORDURES SUR L'AVENUE WILTON
- RÉSOLU :                                    Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,  
Appuyé par monsieur le conseiller Tremblay, et unanimement  
D'approuver des modifications au contrat intervenu avec ALI EXCAVATION INC., pour la réfection du pavage et des bordures sur l'avenue Wilton, pour un montant total de 15 084,72 \$, taxes incluses ;
- D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 1 158 854,70 \$, taxes incluses ;
- D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-422-22-939, tel qu'il appert au certificat du trésorier no 22-18156 émis le 9 novembre 2022.

**2022-706** APPROBATION – MODIFICATIONS AU CONTRAT – LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE RADARS FIXES

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,  
Appuyé par monsieur le conseiller Tremblay, et unanimement  
D'approuver des modifications au contrat intervenu avec STINSON ITS INC., pour la fourniture et la livraison de radars fixes, pour un montant total de 4 170,79 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 33 366,32 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-291-00-725, tel qu'il appert au certificat du trésorier no 22-18264 émis le 23 novembre 2022.

**2022-707** RÉGULARISATION – SERVICES DE VIDANGE, D'APPROVISIONNEMENT D'EAU ET DE CONCIERGE DES TOILETTES EXTÉRIEURES DANS DIVERS ENDROITS DE LA VILLE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,  
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement  
D'approuver la régularisation des dépenses envers SANIVAC MONTRÉAL, pour les services de vidange, d'approvisionnement d'eau et de concierge des toilettes extérieures dans divers endroits de la ville, pour un montant total de 10 000 \$, taxes incluses;

La régularisation des dépenses est débitée dans le poste budgétaire 02-877-10-538, tel qu'il appert au certificat du trésorier n° 22-18249 émis le 24 novembre 2022.

**2022-708** AUTORISATION – DÉPENSE DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES REGROUPÉ DU CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG) POUR L'ACHAT DE VÉHICULES LÉGERS, POUR L'ANNÉE 2023

ATTENDU QUE l'adhésion de la Ville de Pointe-Claire au regroupement du *Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)* pour l'achat de véhicules légers n°2021-0699-01, pour l'année 2022, a été autorisé par le conseil le 7 septembre 2021 (résolution 2021-494) ;

ATTENDU QU'une partie des sommes allouées pour l'année 2022 demeure inutilisée ;

ATTENDU QUE l'adhésion de la Ville de Pointe-Claire au regroupement du *Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)* pour l'achat de véhicules légers n°2022-8106-50, pour l'année 2023, a été autorisé par le conseil le 6 septembre 2022 (résolution 2022-492).

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,  
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement  
D'autoriser une dépense maximale de 1 531 159,56 \$ dans le cadre de l'appel d'offres regroupé du *Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)* pour l'achat de véhicules légers, pour l'année 2023, et ce, incluant le montant résiduel de l'année 2022.

**2022-709** DÉPÔT – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2022

La liste des changements au personnel par décisions déléguées pour le mois de décembre 2022, telle que préparée par monsieur Vincent Proulx, directeur – Ressources humaines, est déposée et les membres du conseil en prennent acte.

**2022-710** APPROBATION – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS NON DÉLÉGUÉES AU 6 DÉCEMBRE 2022

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Tremblay,  
Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement  
D'approuver la liste des changements au personnel par décisions non déléguées au 6 décembre 2022, telle que signée par madame Karina Verdon, directrice générale.

**2022-711**

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU :

Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,  
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement,  
DE lever la séance à 20 h 38.

\_\_\_\_\_  
Tim Thomas, maire

\_\_\_\_\_  
Me Caroline Thibault, greffière